

**Tableaux de renseignements  
supplémentaires:  
Plan ministériel 2019-2020**

**Conseil national de recherches Canada**

## Liste de tableaux de renseignements supplémentaires pour le Plan ministériel de 2019-2020

Stratégie ministérielle de développement durable 2019–2020 .....	1
Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de 5 millions de dollars ou plus .....	4
Programme des observatoires astronomiques internationaux .....	4
TRIUMF ..	7
Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) .....	10
Programme de collaboration en science, en technologie et en innovation .....	13
Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de moins de 5 millions de dollars .....	16
Analyse comparative entre les sexes plus.....	18
Initiative de R-D en génomique (IRDG).....	19

# Conseil national de recherches Canada

## Stratégie ministérielle de développement durable 2019–2020

[Mars 2019]

### 1. Contexte de la stratégie ministérielle de développement durable

Bien que le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) ne soit pas assujéti à la [Loi fédérale sur le développement durable](#) et ne soit pas tenu d'élaborer une version complète de la stratégie ministérielle de développement durable, il souscrit aux principes de la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) par la mise en œuvre de la Politique d'achats écologiques.

La [Politique d'achats écologiques](#) appuie les efforts déployés par le gouvernement du Canada pour promouvoir l'intendance environnementale. Conformément aux objectifs de la Politique, le CNRC appuie le développement durable en intégrant les facteurs de rendement environnemental au processus décisionnel en matière d'achats. Il le fait au moyen des mesures décrites à la section 2 ci-dessous dans le tableau « Objectif de la SFDD : un gouvernement à faibles émissions de carbone ». De plus, le CNRC continuera d'appliquer ses meilleures pratiques en matière d'approvisionnement écologique, qui sont les suivantes :

- Les évaluations de rendement annuelles de tout le personnel responsable de l'approvisionnement tiennent compte de considérations relatives à l'approvisionnement écologique et de l'économie à faibles émissions de carbone;
- Les instruments regroupés d'achats écologiques mis en œuvre par Services publics et Approvisionnement Canada, y compris les conventions d'offre à commande et les ententes en matière d'approvisionnement, sont systématiquement utilisés;
- Tout le personnel responsable de l'approvisionnement a suivi le cours sur les achats écologiques et l'importance de l'approvisionnement écologique est renforcée de façon continue par les gestionnaires fonctionnels de l'ensemble du CNRC;
- Tous les marchés de services d'entretien et de nettoyage précisent les produits, l'équipement et les processus à utiliser afin de réduire au minimum les incidences environnementales;
- L'utilisation du parc de véhicules terrestres du CNRC est optimisée au moyen de l'analyse de données recueillies par les systèmes télématiques mondiaux de localisation installés sur tous les véhicules du CNRC.

## 2. Engagements pris par le CNRC

Objectif de la SFDD: un gouvernement à faible émission de carbone

Cible de la SFDD	Mesure de contribution de la SFDD	Mesures ministérielles correspondantes	Soutien aux objectifs de développement durable de l'ONU	Points de départ, cibles, et indicateurs de rendement pour les mesures ministérielles	Lien au Répertoire des programmes du CNRC
Réduire les émissions de gaz à effet (GES) provenant des immeubles et du parc de véhicules du gouvernement fédéral de 40 % au-dessous des niveaux de 2005 d'ici à 2030, mais en aspirant y réussir avant 2025.	Appuyer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone au moyen du lancement de la stratégie pour de faibles émissions en carbone dans l'ensemble du CNRC.	Dans le cadre de l'Initiative du CNRC sur les faibles émissions de carbone, lancée en 2017, le CNRC diminuera ses émissions par des mesures de sensibilisation, de gestion de l'énergie, de la rationalisation de l'espace et de projets de réaménagement énergétique.	<a href="#">12.7 Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques et priorités nationales</a>	Réduction des émissions par rapport à 2005  Point de départ: 29 % (mars 2019) Cible: 40 %	Biens immobiliers et véhicules
Prendre des mesures pour réduire l'importante empreinte de carbone ainsi que l'empreinte environnementale plus large des chaînes d'approvisionnement ministérielles et divulguer ces mesures.	Appuyer la transition vers une économie à faible émission de carbone en adoptant un processus d'approvisionnement écologique.	Les agents d'approvisionnement sont tenus de suivre une formation en approvisionnement écologique.  Les contrats d'entretien exigent des proposants qu'ils incluent des considérations écologiques dans la prestation de leurs services.		Pourcentage d'agents d'approvisionnement ayant suivi la formation « écologique »  Point de départ: 100 % Cible: 100 %  Pourcentage de contrats d'entretien comportant des considérations « écologiques »  Point de départ: 86 % Cible: 90 %	Biens immobiliers

### 3. Intégration du développement durable

Le CNRC continuera de veiller à ce que son processus décisionnel tienne compte des objectifs et des cibles de la SFDD par l'entremise de son processus d'évaluation environnementale stratégique (EES). Une EES relative aux propositions de politiques, de plans et de programmes comprend une analyse des incidences de la proposition sur l'environnement, notamment sur les objectifs et les cibles de la SFDD.

Les déclarations sur les résultats des évaluations du CNRC sont rendues publiques lorsqu'une initiative ayant fait l'objet d'une EES détaillée est annoncée ([http://www.ic.gc.ca/eic/site/sea-ees.nsf/fra/h\\_ey00004.html](http://www.ic.gc.ca/eic/site/sea-ees.nsf/fra/h_ey00004.html)). La déclaration publique vise à montrer que les incidences environnementales (y compris sur l'atteinte des objectifs et des cibles de la SFDD) des politiques, plans ou programmes approuvés ont été considérées lors de l'élaboration de la proposition et de la prise de décision.

## Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de 5 millions de dollars ou plus

### Renseignements généraux

<b>Nom du programme de paiements de transfert</b>	Programme des observatoires astronomiques internationaux
<b>Date de mise en œuvre</b>	1978
<b>Date d'échéance</b>	Continu
<b>Type de paiement de transfert</b>	Contributions
<b>Type de crédit</b>	Budget des dépenses
<b>Exercice de mise en application des modalités</b>	2015-2016
<b>Lien au Répertoire des programmes du CNRC</b>	Responsabilité principale : Sciences et innovation Programme : Centre de recherche Herzberg en astronomie et en astrophysique
<b>Description</b>	<p>L'astronomie s'est mondialisée. En effet, en raison de l'augmentation des coûts des observatoires de pointe et de la rareté des sites d'observation idéaux, il existe une tendance à la collaboration internationale pour les grands projets d'astronomie qui contribuent à l'avancement des connaissances et à une meilleure compréhension de l'Univers.</p> <p>Le CNRC, en collaboration avec d'autres organismes internationaux, verse une contribution financière qui sert à appuyer la gestion et l'exploitation d'observatoires en mer et de leurs installations connexes, dont le Télescope Canada-France-Hawaï (TCFH), les télescopes jumeaux de l'observatoire Gemini et le Grand Réseau d'antennes millimétriques de l'Atacama [Atacama Large Millimeter Array (ALMA)]. Le CNRC participe à la surveillance et à la direction de ces installations et de leurs capacités de recherche. Il représente aussi le Canada au consortium du Réseau d'un kilomètre carré (SKA – Square Kilometer Array) pour la phase des travaux préliminaires à la construction du télescope. En 2015, le Canada s'est joint au partenariat international établi pour le projet du Télescope de trente mètres (TMT). Au nom du Canada, le CNRC fournit des contributions financières et en nature.</p>

	<p>Les ententes internationales régissant ces observatoires constituent des engagements de longue durée qui précisent les contributions destinées à la conception et au développement préalables à la construction, à l'exploitation et à l'entretien, à l'amélioration apportée aux immobilisations (p. ex., la mise au point de nouveaux instruments astronomiques et d'autres mises à niveau des installations) et à la mise hors service des observatoires internationaux sur Terre et de leurs installations connexes. En outre, ces ententes prévoient des engagements visant à appuyer les communautés d'utilisateurs universitaires pour assurer une utilisation équitable et progressiste de ces observatoires. Le CNRC participe à la gouvernance de ces installations internationales au nom des milieux canadiens de la recherche en astronomie et offre un appui approprié, y compris des services sophistiqués de gestion de données et d'instruments. Grâce aux contributions financières et en nature du CNRC, les milieux canadiens de l'astronomie bénéficient d'un accès fondé sur le mérite à ces installations, ainsi qu'un soutien pertinent.</p> <p>Les bénéficiaires ne sont pas tenus de rembourser les fonds obtenus dans le cadre de ce programme de paiements de transfert.</p>
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les astronomes canadiens ont accès à des installations et à des technologies de pointe</li> <li>• Des étudiants et des boursiers de recherche postdoctorale qualifiés ont accès à des installations pour y parfaire leur formation</li> <li>• Le Canada joue un rôle de premier plan au sein de projets scientifiques internationaux.</li> <li>• Les retombées scientifiques des télescopes pour le Canada et la communauté internationale sont maximisées grâce à des programmes scientifiques tournés vers l'avenir et faisant appel à de l'équipement de pointe.</li> <li>• L'industrie canadienne dispose d'un nombre accru d'occasions de participer à des projets scientifiques de pointe et de bénéficier des marchés et du développement technologique.</li> </ul>
<b>Exercice de la dernière évaluation réalisée</b>	2016-2017
<b>Décision à la suite des résultats de la dernière évaluation</b>	Continuation
<b>Exercice de l'achèvement prévu de la prochaine évaluation</b>	2021-2022
<b>Groupes de bénéficiaires ciblés généraux</b>	Pays étrangers, organisations intergouvernementales ou sociétés exploitant des observatoires internationaux qui ont conclu des ententes avec le Canada (CNRC) pour l'appui aux coûts inhérents aux observatoires astronomiques sur Terre. Dans le cas des organisations intergouvernementales, le Canada et un ou plusieurs pays étrangers sont membres. Un bénéficiaire admissible peut être une société d'État ou un partenaire de l'exécution.

<b>Initiatives de mobilisation des demandeurs et des bénéficiaires</b>	<p>Le CNRC gère des observatoires établis et entretenus par le gouvernement du Canada dans l'intérêt des milieux canadiens de la recherche en astronomie, en harmonisant ses contributions avec les priorités établies dans le Plan à long terme pour l'astronomie et l'astrophysique. Le CNRC participe aux travaux des conseils qui supervisent les observatoires pour garantir que les orientations et les programmes scientifiques de ces installations tiennent compte des forces du Canada et de ses intérêts. En outre, le CNRC veille à ce que ces activités accroissent les occasions pour les entreprises et les chercheurs canadiens de mettre au point des instruments pertinents pour les observatoires. Pour jouer efficacement son rôle, le CNRC fournit de l'information à jour sur chaque observatoire aux comités communautaires de scientifiques, qui, à leur tour, formulent des avis d'experts sur les activités des observatoires et sur leur développement. Le CNRC offre un solide appui à la communauté des utilisateurs par le biais de nombreux services, allant de l'administration du processus d'attribution de temps d'observation aux chercheurs canadiens à la diffusion de données scientifiques prêtes à utiliser (par l'entremise du Centre canadien de données astronomiques).</p>
--	---

## Renseignement sur la planification (en dollars)

Type de paiement de transfert	Prévisions des dépenses 2018–2019	Dépenses prévues 2019–2020	Dépenses prévues 2020–2021	Dépenses prévues 2021–2022
Total des contributions	22 954 222	55 418 393	46 903 501	40 626 691
<b>Total du programme</b>	<b>22 954 222</b>	<b>55 418 393</b>	<b>46 903 501</b>	<b>40 626 691</b>

L'écart entre les prévisions pour 2018-2019 et les dépenses prévues pour 2019-2020 est principalement attribuable à une demande de report de fonds qui a été présentée par le CNRC dans le cadre de la mise à jour annuelle des niveaux de référence de 2019-2020 en raison des délais liés aux activités associées à la contribution du Canada au Télescope de trente mètres (TMT). Le CNRC a demandé un rapport de fonds de 111,6 M\$ de l'exercice 2018-2019 à l'exercice 2019-2020, ainsi qu'une somme de 2,2 M\$ de fonds non utilisés pour le projet du TMT de l'exercice 2017-2018 à l'exercice 2019-2020. L'écart restant provient du profil de financement révisé de la participation du Canada à la construction et à la mise en service de l'observatoire international du TMT.



## Renseignements généraux

Nom du programme de paiements de transfert	TRIUMF
Date de mise en œuvre	Le 1 <sup>er</sup> avril 1977
Date d'échéance	Continu
Type de paiement de transfert	Contributions
Type de crédit	Budget des dépenses
Exercice de mise en application des modalités	2015-2016
Lien au Répertoire des programmes du CNRC	Responsabilité principale : Sciences et innovation Programme : TRIUMF
Description	<p><a href="#">TRIUMF</a> est le centre canadien d'accélération des particules. Le laboratoire constitue l'un des principaux investissements du Canada dans les grandes infrastructures de recherche. Il met à disposition des chercheurs des installations de calibre mondial dans plusieurs domaines : physique subatomique, sciences des accélérateurs, sciences de la vie et sciences des matériaux. Un consortium de 20 universités canadiennes (dont 14 membres à part entière et 6 membres associés) est propriétaire de TRIUMF et en dirige le fonctionnement. Le laboratoire reçoit des crédits opérationnels fédéraux par le biais du CNRC sous la forme d'allocations quinquennales versées en vertu d'un accord de contribution. Le CNRC joue un rôle important de supervision et d'intendance pour TRIUMF au nom du gouvernement du Canada. Le CNRC gère les travaux du Comité consultatif de TRIUMF (CCT) et chapeaute le Comité interorganisations de TRIUMF (CIT). Tant le CCT que le CIT entretiennent un dialogue suivi avec la direction de TRIUMF afin de s'assurer que les investissements effectués par le laboratoire au nom des milieux canadiens de la recherche sont optimaux. Les représentants du CNRC sont aussi membres d'office du Conseil d'administration de TRIUMF et du Comité de vérification. Dans le budget de 2014 et de 2015, le gouvernement a versé des crédits pour son fonctionnement de base pour la période de 2015 à 2020. Les bénéficiaires ne sont pas tenus de rembourser les fonds obtenus dans le cadre de ce programme de paiements de transfert.</p>
Résultats attendus	<p>TRIUMF appuiera les communautés canadienne et internationale de la physique nucléaire et des particules conformément au <a href="#">Plan à long terme pour la physique subatomique au Canada 2017-2021</a> et au prochain plan quinquennal pour le laboratoire (2020-2025), qui a été publié à l'automne 2018. Voici quelques-uns des résultats attendus au cours de la dernière année du plan quinquennal en cours:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Science de classe mondiale dans l'ensemble des programmes de base de TRIUMF.</li> <li>• Progrès réalisés dans l'achèvement de l'installation ARIEL, qui produira des isotopes rares pour la science, les entreprises et le domaine médical.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Initiatives internationales améliorées de collaboration en recherches et échange de talent.</li> <li>• Nouveaux partenariats avec l'industrie et la communauté qui amplifieront les retombées économiques et sociales au Canada.</li> <li>• Amélioration de l'efficacité opérationnelle.</li> </ul>
<b>Exercice de la dernière évaluation réalisée</b>	2013-2014
<b>Décision à la suite des résultats de la dernière évaluation</b>	Continuation
<b>Exercice de l'achèvement prévu de la prochaine évaluation</b>	2018-2019
<b>Groupes de bénéficiaires ciblés généraux</b>	Organismes sans but lucratif (TRIUMF)
<b>Initiatives de mobilisation des demandeurs et des bénéficiaires</b>	<p>Le CNRC préside le Comité interorganisations de TRIUMF, formé de représentants des principaux organismes fédéraux qui financent les activités de TRIUMF, procurant ainsi à la direction de TRIUMF la possibilité de mettre le Comité au courant des progrès accomplis et de discuter avec eux des futures orientations du laboratoire.</p> <p>Le CNRC gère aussi le Comité consultatif de TRIUMF (CCT), qui est composé d'experts internationaux dans les disciplines visées par les activités de recherche et de développement technologique de TRIUMF. Deux fois par année, le Comité consultatif de TRIUMF produit à l'intention du CNRC un rapport faisant état de ses constatations, qui contient des recommandations à l'égard des programmes et de leur gestion, et dans lequel le Comité recense les réussites scientifiques et technologiques attribuables aux programmes et installations de TRIUMF. Des observateurs représentant le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), l'Institut canadien de physique nucléaire, l'Institut canadien de physique des particules et, le milieu des sciences des matériaux et la communauté d'utilisateurs de TRIUMF veillent à ce que les orientations de TRIUMF soient bien alignées sur les besoins des milieux de la recherche, et veillent aussi à ce que TRIUMF collabore avec tous les organismes de la communauté canadienne de la physique subatomique. Le Comité étudie tous les aspects du programme de TRIUMF en accordant une importance particulière aux questions scientifiques et technologiques afin de s'assurer de la pertinence, des retombées et du statut international des programmes de S-T de TRIUMF. Les deux comités participent à des discussions approfondies avec la direction du TRIUMF, garantissant ainsi que les investissements effectués au nom des milieux de recherche du Canada sont utilisés de façon optimale.</p> <p>Grâce à sa participation aux travaux du Comité interorganisations de TRIUMF et du Comité consultatif de TRIUMF, le CNRC entretient des liens étroits avec TRIUMF. Le dialogue entre les parties permet de garantir que les investissements du gouvernement du Canada sont utilisés de manière optimale et que le CNRC répond aux besoins du bénéficiaire. Il permet aussi</p>

	<p>de véhiculer de la rétroaction sur le processus de gestion des paiements de transfert.</p> <p>Dans l'ensemble, l'établissement dispose de quelque 409 employés et étudiants, financés au moyen de l'accord de contribution du CNRC. 127 postes supplémentaires sont appuyés par le biais d'autres ressources à des fins désignées précises, notamment des fonds temporaires pour l'exploitation des nouvelles infrastructures et immobilisations. Au total, chaque année, TRIUMF donne une formation à plus de 200 étudiants de premier cycle, étudiants diplômés, et boursiers de recherche postdoctorale. TRIUMF a conçu et offre de nombreux programmes destinés aux jeunes, aux étudiants, aux enseignants et au grand public afin que le plus grand nombre possible de Canadiens puissent s'émerveiller des dernières découvertes et partager l'enthousiasme généré par ce laboratoire, l'un des laboratoires les plus importants au Canada. En outre, TRIUMF offre un ensemble de programmes favorisant la croissance et le perfectionnement professionnel de ses étudiants diplômés et boursiers de recherche postdoctorale.</p>
--	--

## Renseignement sur la planification (en dollars)

Type de paiement de transfert	Prévisions des dépenses 2018–2019	Dépenses prévues 2019–2020	Dépenses prévues 2020–2021	Dépenses prévues 2021–2022
Total des contributions	55 262 800	55 162 800	19 277 000	19 277 000
<b>Total du programme</b>	<b>55 262 800</b>	<b>55 162 800</b>	<b>19 277 000</b>	<b>19 277 000</b>

Le financement continu du CNRC à TRIUMF s'élève à 19,3 M\$. Comme il a été annoncé dans le budget de 2014, le CNRC a reçu 125,9 M\$ sur cinq ans (25,2 M\$ annuellement, de 2015-2016 à 2019-2020). De plus, comme annoncé dans le budget de 2015, le CNRC a obtenu des fonds supplémentaires de 44,9 M\$ sur cinq ans (5,9 M\$ en 2015-2016, 8,8 M\$ en 2016-2017, 9,7 M\$ en 2017-2018, 10,3 M\$ en 2018-2019 et 10,2 M\$ en 2019-2020) pour des contributions à TRIUMF. En outre, le CNRC a reçu annuellement 0,4 M\$ sur cinq ans (de 2015-2016 à 2019-2020) du Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie pour des contributions à TRIUMF. Tout ce financement temporaire prendra fin en 2019-2020. Les valeurs présentées dans le tableau comprennent tous les fonds temporalisés affectés.

## Renseignements généraux

<b>Nom du programme de paiements de transfert</b>	Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI)
<b>Date de mise en œuvre</b>	Le 1 <sup>er</sup> avril 2013
<b>Date d'échéance</b>	Continu
<b>Type de paiement de transfert</b>	Contributions
<b>Type de crédit</b>	Budget des dépenses
<b>Exercice de mise en application des modalités</b>	2018-2019
<b>Lien au Répertoire des programmes du CNRC</b>	Responsabilité principale : Sciences et innovation Programme : Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI)
<b>Description</b>	<p>Ce programme contribue à la croissance et à la prospérité des petites et moyennes entreprises (PME) canadiennes en stimulant l'innovation, l'adoption ou la commercialisation de produits, de services et de procédés de haute technologie au Canada. Cette aide peut prendre la forme 1) de conseils techniques et commerciaux connexes et de services de maillage facilités par un réseau de professionnels travaillant sur le terrain dans tout le pays; 2) de contributions à coûts partagés fondées sur le mérite; 3) de contributions visant à soutenir l'embauche de diplômés postsecondaires. Le programme utilise les fonds des paiements de transfert suivants : Contributions aux entreprises; Contributions aux organisations; Programme emploi jeunesse (PEJ).</p> <p>Le PARI CNRC appuie le placement d'étudiants diplômés dans les PME au moyen de sa participation à l'exécution du PEJ parrainé par la Stratégie emploi jeunesse (SEJ) d'Emploi et Développement social Canada.</p> <p>Les bénéficiaires ne sont pas tenus de rembourser les fonds obtenus dans le cadre de ce programme de paiements de transfert.</p>
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stimulation de l'innovation dans les petites et moyennes entreprises (PME) canadiennes.</li> <li>• Croissance accrue des PME novatrices et création de richesse pour le Canada.</li> </ul> <p>Consultez la partie principale du Plan ministériel du CNRC pour obtenir des plans supplémentaires concernant le PARI CNRC.</p>
<b>Exercice de la dernière évaluation réalisée</b>	2017-2018
<b>Décision à la suite des résultats de la dernière évaluation</b>	Continuation

<b>Exercice de l'achèvement prévu de la prochaine évaluation</b>	2022-2023
<b>Groupes de bénéficiaires ciblés généraux</b>	Bénéficiaires liés à l'industrie – entreprises à but lucratif (PME) et organisations sans but lucratif
<b>Initiatives de mobilisation des demandeurs et des bénéficiaires</b>	<p>Le PARI CNRC est un programme national administré à l'échelle régionale qui compte plus de 240 conseillers en technologie industrielle (CTI) répartis dans environ 100 collectivités un peu partout au pays qui offrent des conseils personnalisés aux petites et moyennes entreprises (PME) axées sur la croissance qui font preuve d'innovation sur le plan technologique. Les CTI s'engagent auprès des PME clientes pendant la totalité du processus de gestion des contributions, de la formulation des propositions de projets jusqu'à leur achèvement.</p> <p>À la fin d'un projet financé, les bénéficiaires doivent remplir un formulaire d'évaluation en ligne. Cette évaluation permet d'obtenir de l'information sur l'expérience de chaque bénéficiaire auprès du PARI CNRC et, conformément aux normes de service publiées, cette information est utilisée par le Programme pour assurer son amélioration continue.</p> <p>Le PARI CNRC est doté d'une commission consultative composée de 10 à 12 membres venant de l'industrie et d'associations industrielles. Cette commission conseille la direction du PARI CNRC et apporte un point de vue extérieur qui éclaire l'orientation stratégique et la gestion du Programme.</p> <p>Le PARI CNRC participe activement à la réforme des programmes de subventions et contributions entreprise par le Secrétariat du Conseil du Trésor. La participation à des ateliers et l'harmonisation continue avec la politique récente du Secrétariat du Conseil du Trésor et ses lignes directrices ont permis au Programme d'évoluer de manière constante vers l'application de certains principes, notamment ceux contenus dans la stratégie d'engagement des bénéficiaires.</p>

## Renseignement sur la planification (en dollars)

Type de paiement de transfert	Prévisions des dépenses 2018–2019	Dépenses prévues 2019–2020	Dépenses prévues 2020–2021	Dépenses prévues 2021–2022
Total des contributions	281 043 983	310 014 000	310 014 000	310 014 000
<b>Total du programme</b>	<b>281 043 983</b>	<b>310 014 000</b>	<b>310 014 000</b>	<b>310 014 000</b>

Ce tableau inclut les crédits de contributions de 90,0 M\$ réservés au PARI CNRC en 2018-2019 (inclus dans les prévisions de dépenses) et les crédits permanents de 133,0 M\$ octroyés à partir de 2019-2020 (inclus dans les dépenses prévues) et destinés soutenir les projets de recherche et de développement des entreprises. Le tableau comprend aussi des crédits de 10,0 M\$ en 2018-2019, annoncés dans le budget de 2017 (et inclus dans les prévisions de dépenses) en vue du versement de crédits additionnels à la Stratégie emploi jeunesse renouvelée dont l'objectif est de créer quelque 2 000 emplois pour les jeunes au cours des deux prochains exercices financiers.

## Renseignements généraux

<b>Nom du programme de paiements de transfert</b>	Programme de collaboration en science, en technologie et en innovation
<b>Date de mise en œuvre</b>	Le 1 <sup>er</sup> avril 2018
<b>Date d'échéance</b>	Continu
<b>Type de paiement de transfert</b>	Subventions et Contributions
<b>Type de crédit</b>	Budget des dépenses
<b>Exercice de mise en application des modalités</b>	2018-2019
<b>Lien au Répertoire des programmes du CNRC</b>	CSTI
<b>Description</b>	<p>Le CNRC versera des subventions et contributions afin de stimuler l'investissement dans des projets de collaboration qui seront ainsi plus invitants pour des chercheurs de pointe. On souhaite procurer au CNRC le savoir-faire nécessaire qui lui fait actuellement défaut. Ce programme comprend 1) des initiatives de recherche et de développement (R-D) conjointes qui consistent pour le CNRC à financer des innovateurs de l'extérieur pour qu'ils collaborent avec ses scientifiques; 2) le Fonds d'idéation, qui distribue des fonds afin d'encourager l'émergence, de tester et de valider des idées de recherche potentiellement transformatives menant à des projets de recherche autogérés et exploratoires générés par les chercheurs du CNRC et de petites équipes de collaborateurs de l'extérieur; et 3) l'initiative de rayonnement, qui consiste à verser du financement en soutien aux initiatives mentionnées aux points 1) et 2) ci-dessus pour appuyer l'excellence de la recherche en sciences, en technologies, en génie et en mathématiques.</p>
<b>Résultats attendus</b>	<p>Possibilité de développement de nouvelles technologies de rupture avec l'aide de groupes de bénéficiaires ciblés</p> <p>Renforcement de la collaboration entre l'industrie, les universités et les administrations publiques afin qu'elles s'attaquent conjointement à des enjeux d'importance nationale en lien avec l'économie canadienne, avec la qualité de vie des Canadiens et avec la recherche de solutions à certains des problèmes de politiques publiques les plus importants actuellement au Canada</p> <p>Création d'écosystèmes d'innovation plus solides dans des secteurs précis où il y a actuellement des lacunes.</p>

Exercice de la dernière évaluation réalisée	Sans objet
Décision à la suite des résultats de la dernière évaluation	Sans objet
Exercice de l'achèvement prévu de la prochaine évaluation	2022-2023 (cycle de cinq ans)
Groupes de bénéficiaires ciblés généraux	Établissements d'enseignement, petites et moyennes entreprises (PME), organisations sans but lucratif; ministères, organismes, sociétés d'État et organisations de recherche et de technologie fédérales; organisations internationales; entreprises sociales; administrations autochtones; particuliers; bénéficiaires non canadiens.
Initiatives de mobilisation des demandeurs et des bénéficiaires	<p>Pour les initiatives de R-D conjointe du CNRC, les collaborateurs, les parties intéressées et les bénéficiaires admissibles potentiels seront invités par le CNRC à participer à l'établissement des orientations des activités de R-D ainsi qu'aux projets proposés afin d'atteindre les résultats visés par chaque initiative. Des chercheurs de l'extérieur seront invités à collaborer avec ceux du CNRC à l'élaboration de propositions qui seront soumises dans le cadre d'un concours visant à obtenir du financement. Les projets seront sélectionnés en fonction de critères comme l'excellence, les retombées, la collaboration, la faisabilité et la probabilité de succès.</p> <p>Les activités du Fonds d'idéation seront lancées au moyen d'un appel de propositions à des personnes ou à de petites équipes du CNRC désireuses de mener des projets de recherche exploratoire avec des collaborateurs. Ces projets seront sélectionnés en fonction de critères comme l'excellence de la recherche, l'innovation et la créativité, les livrables, la collaboration et la faisabilité.</p>

## Renseignement sur la planification (en dollars)

Type de paiement de transfert	Prévisions des dépenses 2018–2019	Dépenses prévues 2019–2020	Dépenses prévues 2020–2021	Dépenses prévues 2021–2022
Total des subventions	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
Total des contributions	24 000 000	24 000 000	24 000 000	24 000 000
<b>Total du programme</b>	<b>27 000 000</b>	<b>27 000 000</b>	<b>27 000 000</b>	<b>27 000 000</b>



Ce tableau inclut des crédits pour les programmes d'excellence en recherche collaborative annoncés dans le budget de 2017, et notamment des crédits de 24,0 M\$ réservés à des programmes de R-D collaborative visant à stimuler la collaboration du CNRC avec des innovateurs d'établissements d'enseignement postsecondaire et d'entreprises dans le cadre de projets multipartites, et des crédits de 3,0 M\$ pour le Fonds d'idéation qui ciblera la recherche sur des idées avant-gardistes dans le cadre d'un processus concurrentiel soumis à un examen par les pairs.

## Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de moins de 5 millions de dollars

### Renseignements généraux

<b>Nom du programme de paiements de transfert</b>	Programme des affiliations internationales
<b>Date d'échéance</b>	Sans objet
<b>Type de paiement de transfert</b>	Subvention
<b>Type de crédit</b>	Budget des dépenses
<b>Lien au Répertoire des programmes du CNRC</b>	Affiliations internationales
<b>Objectif principal</b>	L'appartenance du Canada à des organisations internationales de S-T favorise les occasions de recherche et d'innovation axées sur le marché international, les activités de réseautage, de représentation, de leadership et d'analyses comparatives. Cela ouvre aussi des possibilités de recherche et permet au Canada de se comparer à ses pairs, ce qui donne aux milieux scientifiques, technologiques et industriels canadiens les outils nécessaires pour rester concurrentiels.
<b>Dépenses prévues pour 2019-2020 (en dollars)</b>	600 000
<b>Exercice de la dernière évaluation réalisée</b>	2015-2016
<b>Groupes de bénéficiaires ciblés généraux</b>	Organisations internationales et pays étrangers. (Ces bénéficiaires étrangers sont des organisations internationales de sciences et de technologie comptant au moins deux États membres. Par ailleurs, les bénéficiaires non étrangers sont des délégués non gouvernementaux du Canada qui assistent à des rencontres connexes organisées par ces bénéficiaires étrangers).

<b>Nom du programme de paiements de transfert</b>	Quote-part au Bureau international des poids et mesures (BIPM)
<b>Date d'échéance</b>	Sans objet
<b>Type de paiement de transfert</b>	Contributions
<b>Type de crédit</b>	Budget des dépenses
<b>Lien au Répertoire des programmes du CNRC</b>	Science des mesures et étalons
<b>Objectif principal</b>	En sa qualité de représentant du Canada sur la scène internationale de la métrologie grâce à son affiliation au BIPM, le CNRC répond plus efficacement à la responsabilité qui lui incombe en vertu de son mandat de maintenir les étalons de mesure du Canada conformément à la <i>Loi sur le CNRC</i> et à la <i>Loi sur les poids et mesures</i> .
<b>Dépenses prévues pour 2019-2020 (en dollars)</b>	659 000
<b>Exercice de la dernière évaluation réalisée</b>	2015-2016
<b>Groupes de bénéficiaires ciblés généraux</b>	Organisations internationales et pays étrangers. [La contribution au Bureau international des poids et mesures (BIPM) représente la quote-part annuelle du Canada en sa qualité d'État signataire de la Convention du mètre depuis 1907.]

## Analyse comparative entre les sexes plus

### Renseignements généraux

<p><b>Structures de gouvernance</b></p>	<p>Le CNRC travaille actuellement à l'intégration de l'ACS+ à son processus de planification opérationnelle 2018-2019. Dans le cadre de l'établissement en 2019-2020 de priorités opérationnelles harmonisées avec le plan stratégique du CNRC, les engagements de l'ACS+ seront notamment inclus dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• initiatives existantes et nouvelles de R-D des programmes du CNRC;</li> <li>• établissement d'une capacité;</li> <li>• activités clés liées à la mise en œuvre des initiatives de santé, de sécurité et d'environnement;</li> <li>• mise en place expérimentale de politiques, de processus ou de services.</li> </ul> <p>Un mécanisme de suivi et de communication de l'information sur les engagements de l'ACS+ et leur mise en œuvre par les programmes du CNRC sera mis en place.</p> <p>Le centre responsable de l'ACS+, qui relèvera de la division du secrétaire général du CNRC, lancera un plus grand nombre d'activités de formation à l'ACS+ portant plus particulièrement sur l'analyse de la conformité aux politiques des initiatives du CNRC soumises à des fins d'approbation, d'appui ou de financement. Le centre de responsabilité offrira aussi des conseils sur l'inclusion de l'ACS+ aux programmes du CNRC.</p>
<p><b>Ressources humaines</b></p>	<p>0,2 équivalent temps plein</p>
<p><b>Initiatives prévues</b></p>	<p>Comme les engagements de l'ACS+ sont inclus dans les plans opérationnels du CNRC et sont en voie d'être mis en œuvre dans ses programmes, l'ACS+ sera désormais effectuée dès l'étape de la planification et de la conception des programmes. La stratégie du CNRC en matière d'équité, de diversité et d'inclusion servira de plateforme pour diversifier son effectif et le rendre plus inclusif, et pour renforcer les engagements du CNRC en tant que partenaire et collaborateur.</p>

## Initiative de R-D en génomique (IRDG)

### Renseignements généraux

<b>Nom de l'initiative</b>	Initiative de R-D en génomique (IRDG)
<b>Ministères responsables</b>	Conseil national de recherches Canada (CNRC)
<b>Organisations fédérales partenaires</b>	Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), Agence d'inspection des aliments du Canada (ACIA), ministère des Pêches et des Océans (MPO), Environnement et Changement climatique Canada (ECCC), Santé Canada (SC), Conseil national de recherches Canada (CNRC), Ressources naturelles Canada (RNCan), et Agence de santé publique du Canada (ASPC). En 1999-2000, les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) ont reçu une enveloppe ponctuelle.
<b>Date de début de l'initiative</b>	Avril 1999, renouvellement en 2002-2003, 2005-2006, 2011-2012, et 2014-2015. Financement continu à compter d'avril 2019.
<b>Date de fin de l'initiative</b>	Continu
<b>Description de l'initiative</b>	L'Initiative de R-D en génomique (IRDG) appuie la recherche dans le domaine de la génomique dans les laboratoires du gouvernement fédéral. Elle met l'accent sur les mandats et les priorités des ministères et organismes participants. Les domaines de recherche appuyés par l'IRDG sont les soins de santé, la salubrité des aliments, la sécurité alimentaire mondiale, la saine gestion des ressources naturelles, la durabilité et la compétitivité du secteur agricole et la protection de l'environnement, moyennant la collaboration étroite des universités et du secteur privé. Trois évaluations indépendantes (2006, 2011 et 2016) ont confirmé que l'IRDG avait atteint les objectifs énoncés. Le <a href="#">site Web de l'IRDG</a> offre des renseignements supplémentaires.

<b>Structures de gouvernance</b>	<p>Un Comité de coordination interministériel (CCI) de sous-ministres adjoints (SMA) a été mis sur pied pour superviser la gestion et la coordination collective de l'IRDG. Il est présidé par l'organisme responsable (CNRC), et composé de représentants de chacun des organismes financés au niveau des SMA, ainsi que de représentants invités provenant de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique Canada et de Génome Canada. Le Comité est responsable de l'orientation stratégique générale de l'IRDG et de l'approbation des priorités en matière d'investissements. Il veille à la mise en place de mécanismes efficaces d'établissement des priorités dans les ministères et organismes gouvernementaux ainsi qu'à l'atteinte des objectifs et au respect des priorités du gouvernement. Il veille aussi à ce que des principes de gestion communs soient appliqués à l'IRDG et à ce qu'une collaboration entre les divers organismes soit favorisée dans la mesure du possible et lorsqu'elle est pertinente. Le Comité se réunit habituellement trois fois par année à la convocation du président, et plus souvent si des décisions doivent être prises.</p> <p>Un Groupe de travail interministériel (GTI) appuie les travaux du Comité. Il est présidé par l'organisme responsable (CNRC) et les membres, du niveau des directeurs, proviennent de tous les ministères et organismes participants et de l'ISDE. Le GTI a pour mandat de formuler à l'intention du Comité de coordination interministériel des SMA des recommandations et des conseils stratégiques au sujet de l'établissement des priorités stratégiques et de la gestion globale de l'IRDG. Il voit également à fournir une orientation aux activités menées dans le cadre de l'IRDG en ce qui concerne la prestation opérationnelle, la planification de la mise en œuvre et l'établissement des priorités en matière d'investissement. Le groupe de travail appuie par ailleurs les impératifs d'évaluation et de rapports liés à l'IRDG. Il se réunit environ tous les deux mois, plus souvent si cela est justifié par des besoins particuliers de recommandations et de conseils, ainsi que pour la rédaction et l'approbation du Rapport annuel sur le rendement de l'IRDG.</p> <p>Une fonction de coordination de l'IRDG est intégrée au CNRC, l'organisme responsable. Elle permet d'assurer la coordination du programme, la communication, le réseautage et la diffusion à l'échelle de l'IRDG. Elle offre un soutien au Comité de coordination interministériel des SMA et au GTI sur l'IRDG. Elle permet de communiquer aux ministères, de façon transparente et efficace, des renseignements sur le cycle de planification, les exigences des processus, l'administration financière et d'autres exigences en matière de gestion de projet. Elle appuie en outre la planification et la mise en œuvre de projets communs interministériels. Cette fonction permet également d'effectuer des études et des analyses dont les données serviront à déterminer les priorités de recherche de l'IRDG et d'offrir du soutien à la direction et à l'administration, ainsi qu'à la gestion, à l'établissement de rapports, à l'évaluation et à la communication en matière de rendement.</p>
----------------------------------	---

<b>Montant total des fonds fédéraux alloués (de la date de début à la date de fin) (en dollars)</b>	393 300 000 à mars 2019, puis 19 900 000 en financement continu.
<b>Dépenses fédérales totales prévues à ce jour (en dollars)</b>	393 300 000 à mars 2019. 19 900 000 pour 2019-2020.
<b>Dépenses fédérales totales réelles à ce jour (en dollars)</b>	372 014 090 (du RRM 2017-2018)
<b>Date du dernier renouvellement de l'initiative</b>	Février 2019
<b>Total du financement fédéral affecté lors du dernier renouvellement et source du financement (en dollars)</b>	19 900 000 par année, crédit permanent provenant du cadre financier
<b>Financement fédéral supplémentaire reçu après le dernier renouvellement (en dollars)</b>	Sans objet
<b>Dépenses totales prévues depuis le dernier renouvellement</b>	19 900 000 \$ par année
<b>Dépenses totales réelles depuis le dernier renouvellement</b>	0
<b>Exercice de l'achèvement prévu de la prochaine évaluation</b>	2022-2023
<b>Faits saillants de la planification</b>	<p>L'exercice financier 2019-2020 est la première année du financement continu de l'IRDG. L'initiative vise à : 1) réaliser les priorités communes grâce à une intégration horizontale et à une collaboration efficace dans le cadre des projets interministériels; 2) appuyer les priorités, les politiques et les mandats du gouvernement au moyen de recherches de haut calibre concertées en génomique dans des domaines où les laboratoires fédéraux ont des compétences et des rôles distincts.</p> <p>L'élaboration de projets interministériels, alors que l'investissement dans la recherche mandatée se poursuivait, a été lancée dans le cadre de la phase V et s'est révélée un mécanisme efficace de maintien de la pertinence et des retombées de l'IRDG pour les Canadiens. Le risque global lié au financement et à la prestation du programme de l'IRDG a été évalué au cours des étapes de planification du renouvellement du financement en 2019, et l'on a alors établi que le risque était peu élevé.</p>
<b>Coordonnées de la personne-ressource</b>	Roman Szumski Vice-président, Sciences de la vie Conseil national de recherches Canada 613-993-9244

## Renseignements sur la planification de l'IRDG

Nom de l'initiative	Total du financement fédéral affecté depuis le dernier renouvellement (en dollars)	Dépenses prévues 2019–2020 (en dollars)	Résultat commun de l'initiative	Indicateurs de rendement	Cibles	Date d'atteinte de la cible
L'Initiative de R-D en génomique	19 900 000 par année	19 900 000	Ministères et organismes scientifiques fédéraux contribuant grandement à la recherche sur la génomique	Moyenne relative des citations des publications de l'IRDG	Résultats semblables ou supérieurs à ceux obtenus par les autres chercheurs en génomique au Canada	Les données sont recueillies dans le cadre des évaluations, conformément au plan d'évaluation ministériel quinquennal approuvé du CNRC.
			Disponibilité et utilisation des résultats de la recherche à l'appui des décisions gouvernementales en matière de réglementation, de politiques ou de gestion des ressources	Pourcentage d'utilisateurs finaux identifiés qui déclarent avoir utilisé la recherche à des fins décisionnelles  Preuve des retombées des recherches de l'IRDG sur l'évaluation du risque, la réglementation, les politiques et la gestion des ressources (fédérales, provinciales et municipales)	70 %  S.O. (qualitative/descriptive): retombées positives fondées sur une analyse qualitative de l'étude de cas	Les données sont recueillies dans le cadre des évaluations, conformément au plan d'évaluation ministériel quinquennal approuvé du CNRC.
			Disponibilité et utilisation des résultats de la recherche par les parties intéressées afin de soutenir l'innovation au Canada	Pourcentage des parties intéressées identifiées qui déclarent avoir utilisé la recherche pour soutenir l'innovation  Preuve des retombées des recherches de l'IRDG sur l'adoption au Canada d'outils et de processus novateurs	70 %  S.O. (qualitative/ descriptive): retombées positives fondées sur une analyse qualitative de l'étude de cas	Les données sont recueillies dans le cadre des évaluations, conformément au plan d'évaluation ministériel quinquennal approuvé du CNRC.



## Priorités communes de l'IRDG

Organisation fédérale responsable	Activités de l'initiative	Dépenses prévues pour 2019-2020 (en dollars)	Résultats attendus pour 2019-2020	Indicateurs de rendement pour 2019-2020	Cibles pour 2019-2020	Date d'atteinte de la cible
CNRC (Secrétariat)	Activités collaboratives de R-D en génomique et activités à l'appui	3 980 000	Recherches interministérielles conjointes en fonction de priorités partagées et d'objectifs communs sur des questions qui dépassent le mandat d'un seul ministère	Pourcentage de projets prioritaires partagés de l'IRDG gérés au moyen de structures de gouvernance interministérielles	100 %	Mars 2020
				Pourcentage des ressources attribuées aux collaborations interministérielles	20 %	Mars 2020
				Pourcentage des projets atteignant leurs objectifs tels que prévus	100 %	Mars 2020